Crassulacées malgaches nouvelles,

par M. H. Perrier de la Bathie.

Parmi les espèces nouvelles que nous signalons ici, la plus intéressante est sans contredit le *Sedum madagascariense,* car le genre *Sedum* n'avait pas encore été signalé à Madagascar. Les *Kalanchoe* sont des espèces très caractérisées, l'une aromatique, ce qui est rare parmi les Crassulacées, les deux autres appartiennent à des groupes peu nombreux. En voici les diagnoses :

Sedum madagascariense nov. sp.

Fruticosum, ramosissimum, 50–80 cm., altum, glabrum, caule quadrangulare; foliis oppositis sessilibus, oblongo-spathulatis, minutissime crenatis, apice rotundis, basi longe attenuatis, ca. 4-5 cm. longis, 16–22 mm. latis; floribus 5–10 in cymam corymbiformem pedunculatam dispositis; bracteis angustis, apice acutis, ca. 3 mm. longis; pedicellis 8–10 mm. longis; sepalis 6, deltoideis, obtusis, 4 mm. longis, basi vix concrescentibus; petalis 6 liberis; obovatis, apice rotundis, 5 nerviis, 8–10 mm. longis, 4–5 mm. latis; staminibus 12, filamentis basi incrassatis, apice attenuatis; squamis quadratis, apice 6–dentatis, carpellis 6 subliberis, divergentibus, in stylis brevibus attenuatis.

Cette espèce est remarquable par son port de petit arbuste très rameux, à feuilles sessiles, oblongues spatulées et charnues. Les fleurs, en cyme corymbiforme portées sur un pédoncule de 3–5 centimètres, sont assez grandes, blanches, lavées de rougeâtre. Les pétales sont obovales. Les étamines ont des anthères arrondies et des filets épaissis à la base et fortement atténués au sommet. Les écailles carrées, larges, mesurant sur le frais 3 1/2 × 1 1/2 millimètre, sont remarquables par les 6 petites dents qu'elles portent à leur sommet.

Cette plante est commune sur le massif d'Andringitra, entre 1,600 mètres et la cime 2,659 mètres (Sud-Betsileo, région centrale). Je ne l'ai jamais observée ailleurs.

Kalanchoe tetraphylla n. sp.

Acaulis vel caulescens, tetraphylla, foliis sessilibus magnis crassis rotundis, nunc late emarginatis, piloso-glandulosis, demum glabrescentibus, 13–14 cm

longis et latis; floribus in cymam axillarem corymbiformem subdensum dispositis; pedunculo brevi piloso-glanduloso; pedicellis glandulosis; florem æquantibus, 8–10 mm. longis; calyce glanduloso 6–7 mm. longo, segmentis deltoideis acutis tubum æquantibus; corolla parva glandulosa 10 mm. longa, segmentis apice rotundatis, tubum æquantibus; staminibus inclusis, inferioribus in corollæ medium insertis, antheris rotundatis; squamis profunde emarginatæ-bidentatis; carpellis glabris, conniventibus, 8 mm. longis, in stylis brevibus attenuatis.

Cette plante peut être complètement acaule, ou avoir au contraire une tige ligneuse toujours simple, pouvant atteindre 1 m. 50 de haut et un diamètre de 3 centimètres. Elle n'est jamais terminée que par 4 feuilles : 2 complètement développées et 2 en voie de développement; les plus jeunes, couvertes de poils glanduleux courtement et irrégulièrement pédiculés, portent sur les bords quelques grosses dents anguleuses; ces poils et ces dents disparaissent sur les feuilles âgées, qui peuvent atteindre, sur le frais, jusqu'à 10 millimètres d'épaisseur. Sur le limbe adulte, on voit parfaitement à la loupe les cicatrices des poils tombés. Les fleurs petites et peu brillantes, blanc jaunâtre, sont groupées en cyme corymbiforme assez dense, courtement pédonculées et axillaires. Cette inflorescence, ainsi que la partie externe de la corolle, est entièrement couverte des mêmes poils glanduleux que les jeunes feuilles. Les écailles appliquées sur le dos des carpelles, fortement échancrées en deux dents divergentes, sont très particulières.

Par ses inflorescences axillaires et ses feuilles en petit nombre, cette espèce vient se placer à côté des *K. synsepala et Gentyi*, avec lesquels elle forme une groupe très distinct. *K. tetraphylla* diffère beaucoup de ces deux dernières : par ses inflorescences très courtes, plus courtes que la feuille axillante, jamais changée en stolons par avortement; par ses feuilles orbiculaires de tout autre forme; par sa fleur plus courte, plus large, très différente; et enfin par ses écailles non linéaires, mais dilatées et fendues jusqu'au milieu en deux dents très divergentes.

Je n'ai observé cette espèce, représentée dans mon herbier par le n° 13178, que sur les quarzites de la chaîne Laniharina-Tsitondraina, vers le confluent de la Manandona et de la Mania, à 2,000 mètres d'altitude environ, dans la région centrale.

Kalanchoe mandrakensis n. sp.

Perennis, erecta, simplex, ca. 1 m. alta, villosa, pilis simplicibus obtusis; foliis longe petiolatis (3–4 cm.), peltatis, late ovato-triangulatis, margine crenatis, ca. 9 cm. longis 7 cm. latis; floribus permultis in cymam amplam corymbiformem dispositis; pedicellis gracilibus, subglabris, flore brevioribus,

10–15 mm. longis; calyce laxo, subglabro, segmentis late obtusis, quam tubus longioribus; corolla tubulosa 25–30 mm. longa, segmentis latioribus quam longioribus, apice rotundatis, staminibus ad basin segmentorum insertis, antheris exsertis, loculis valde divergentibus; squamis suborbicularibus; carpellis valde divergentibus, 7 mm. longis, in stylis elongatis (20 mm.) attenuatis.

Cette plante a une tige monocarpique, mais sa base produit des rejets qui fleurissent l'année suivante. Les feuilles souvent maculées de fascies noirâtres, ne sont pas peltées dans le sommet de la tige, mais le limbe est replié vers l'intérieur en avant du point d'insertion du pétiole. Les pétioles ne sont pas dilatés à la base. Les calices, les pedicelles et les corolles sont ordinairement glabres, mais peuvent aussi parfois porter quelques poils épars. La corolle pendante est d'un beau rouge.

Cette espèce, bien distincte dans le groupe des *Kalanchoe* à carpelles divergents, diffère du *K. peltata* Bn. par les segments de son calice et de sa corolle non émarginés, et du *K. Stapfii* R. Hamet par ces mêmes segments largement obtus, non aigus; des deux, par le port moins grêle, les tiges et les pétioles bien plus robustes; le limbe tout différent, plus épais, moins arrondi, moins pelté; les poils des feuilles et des tiges; les écailles arrondies et surtout les anthères à sacs très divergents, réunis par un connectif dans les tiers supérieurs seulement.

Cette espèce est assez fréquente dans les gorges de la Mandraka à l'Est de l'Imerina, entre 1,000 et 1,600 mètres d'altitude, dans les lieux frais et ombragés (n° 13905). Elle a été introduite dans les jardins de Tananarive, et de là au Muséum, par M. François, Ingénieur agricole.

Kalanchoe aromatica n. sp.

Perennis, sobolifera, viscosa glandulosa, aromatica, caulibus multis 30–60 cm. longis adscendentibus, foliis petiolatis (petiolis 15–20 mm. longis), oblongo, lanceolatis, basi rotundatis, apice acutis, 35 mm.–13 cm. longis, 15 mm.–5 cm. latis, serrato-dentatis, dentibus magnis deltoideis ipsis 2–3 dentatis, floribus permultis, parvis, in cymas composite-paniculæformes dispositis; pedicellis glandulosis 6–7 mm. longis; calice glanduloso 4–5 mm. longo, segmentis acutis quam tubus subtriplo longioribus; corollæ glandulosæ tubo cylindrico 6 1/2–8 mm. longo, segmentis reflexis quam tubus vix brevioribus, apice aculeato-cuspidatis; staminibus exsertis, ad corollæ tubi medium insertis, filamentis epipetalis cylindricis, episepalis e basi versus apicem attenuatis; squamis anguste rectangularibus, 1 mm. 1/4 longis, 1/4 mm. latis; carpellis conniventibus, 6–7 mm. longis, in stylis æquilongis attenuatis.

Cette plante est remarquable par les glandes, rouges sur le frais, irrégulièrement pédiculées, qui la recouvrent tout entière et la rendent visqueuse, et par sa forte odeur aromatique, singulière chez un *Kalanchœ*. Ses tiges multiples sont les unes stériles, les autres florifères. Le pétiole assez grêle, non dilaté à la base, porte un limbe triangulaire lancéolé, dont la plus grande largeur est vers la base, de couleur claire, avec des bords et des macules de couleur brune au fond des sinus dentaires. Sa corolle petite, à segments réfléchis, vert jaunâtre avec des linéoles rouges, a un peu l'aspect des fleurs de certains *Silene*. Ses lobes sont remarquables par leur sommet replié en petit capuchon, portant sur le dos un petit mucron qui prolonge la nervure dorsale. Les étamines exsertes ont les filets épisépales dilatés à la base (où ils atteignent sur le frais 1 millim. large), puis atténuées jusqu'au tiers inférieur de la partie libre, qui est cylindrique comme le sont, de la base au sommet, les filets épipétales.

Je n'ai vu cette espèce que sur les rocailles (gneiss) dénudées du Tampoketsa d'Ankazobé, vers 1,000 mètres d'altitude, aux environs de Mahatsinjo, dans la région centrale, mais sur la limite de la région occidentale. Elle y fleurit en mai (n° 13976).

Cette espèce a ses feuilles de saison sèche, c'est-à-dire celles des rejets qui représentent la plante en cette saison, beaucoup plus petites et plus épaisses que celles de la saison des pluies. Elle appartient au groupe 9 de M. Hamet, où elle se place tout à fait à part.